

 **OJPI**
DIPLOME UNIVERSITAIRE
**ORGANISATIONS
ET JURIDICTIONS
PÉNALES
INTERNATIONALES**

OJPI@u-paris.10.fr
<http://ojpi.u-paris10.fr/>
<https://twitter.com/DUOJPI>
<https://www.facebook.com/groups/duojpi/>

Objectifs et débouchés

Dans un contexte marqué par l'internationalisation croissante du droit et la création de nombreuses juridictions pénales internationales, tous les observateurs s'accordent à reconnaître qu'il est indispensable que des juristes formés dans le système universitaire français puissent enrichir ces institutions de leurs expériences.

Forte de ce constat, l'Université de Paris Nanterre, depuis toujours reconnue pour la qualité de la formation de juristes internationaux, souhaite proposer une formation **unique en France** :

- tournée vers les **métiers du droit international**, en particulier autour du droit international pénal/droit pénal international et du droit international humanitaire ;
- offrant des **enseignements théoriques spécialisés et des exercices pratiques à visée professionnelle**, en français et en anglais, afin de constituer une passerelle directe vers les organisations et les juridictions pénales internationales.

Public visé

Le diplôme d'université « Organisations et juridictions pénales internationales » (DU OJPI) s'adresse tout particulièrement aux **professionnels** travaillant ou ayant vocation à travailler dans les structures suivantes :

- juridictions pénales internationales ;
- ONG spécialisées dans la défense des droits de l'homme, l'action humanitaire ou la reconstruction post-conflit. ;
- mouvement international de la Croix Rouge ;
- fonction publique nationale (ministères des affaires étrangères, de la défense, de la justice) et internationale (Organisation des Nations Unies, organisations régionales) ;
- cabinets d'avocats.

Il intéresse également les **étudiants en droit** avant ou après un Master 2, éventuellement en parallèle de celui-ci. Sont notamment visés les Masters 2 ou LLM consacrés au Droit pénal, au Droit international, aux Droits de l'homme ou au Droit international humanitaire.

Modalités et contenu des enseignements

Les cours sont assurés par des **universitaires** de l'Université Paris Nanterre et d'autres universités ainsi que des **praticiens**, magistrats et avocats notamment.

Ils sont dispensés à l'Université Paris Nanterre, de mi-septembre à fin juin, le **vendredi en soirée** et le **samedi matin**. Certaines conférences d'actualité peuvent avoir lieu en journée dans la semaine, en fonction de la disponibilité des intervenants.

Les enseignements visent à acquérir

- des connaissances théoriques approfondies
- une méthodologie rigoureuse
- et une approche pratique des questions traitées par les organisations et juridictions pénales internationales.

Ils sont répartis de la façon suivante :

Géopolitique des conflits	15 h
Droit des organisations internationales	15 h
Droit international humanitaire	15 h
Droit international des droits de l'homme	15 h
Droit pénal matériel	15 h
Justice transitionnelle	15 h
Procédure pénale internationale	15 h
Articulations entre juridictions internes et internationales	15 h
Cadrage et lecture critique de textes théoriques	15 h
Anglais juridique	15 h
La compétence du juge pénal interne	10 h
Négociations et rédaction d'actes juridiques (en anglais)	10 h
Préparation de mémoires et plaidoiries devant la Cour pénale internationale	10 h
Conférences d'actualité / préparation du grand oral	10 h
Clinique juridique/stage/mémoire de recherche	UE libre

Modalités d'accès

Le diplôme d'université « **Organisations et juridictions pénales internationales** » est proposé aux professionnels du droit et aux étudiants titulaires d'un Master 1 en droit.

Les candidats, sélectionnés sur dossier puis entretien individuel, doivent maîtriser la langue française et avoir un bon niveau d'anglais.

Les frais d'inscription sont fixés à 700 euros pour les étudiants (formation initiale), 1500 euros ou 2500 euros pour les professionnels (selon que cette formation continue est prise en charge ou pas par leur employeur).

Equipe de direction

- **Marina EUDES**, Maître de conférences HDR à l'Université Paris Nanterre, membre du Centre de droit international (CEDIN), Directrice du DU.
- **Raphaële PARIZOT**, Professeur à l'Université Paris Nanterre, membre du Centre de Droit pénal et de criminologie (CDPC), Directrice adjointe du DU en charge de l'information, de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants
- **Bruno COTTE**, Président honoraire de la chambre criminelle de la Cour de cassation, Ancien président de chambre de première instance à la Cour pénale internationale, Directeur adjoint du DU en charge des relations avec le monde professionnel.
- **Olivier BEAUVALLET**, Juge à la chambre préliminaire, Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens, Directeur adjoint du DU en charge des relations internationales

Contacts

Secrétariat du « DU Organisations et juridictions pénales internationales » :

Mme ARMOUDON Nicole
Bâtiment F - bureau 101 C
n.armoudon@parisnanterre.fr
01 40 97 77 90
UFR de Droit et Science politique
Université Paris Nanterre
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex
OJPI@parisnanterre.fr
<http://ojpi.u-paris10.fr/>
<https://twitter.com/DUOJPI>